



PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

48^e Session

Chongqing, République populaire de Chine, 25 - 30 avril 2016

OBSERVATIONS sur le projet et l'avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale aux étapes 6 et 3, soumises par l'Australie et le Canada

ÉTAPES DANS LA PROCÉDURE CODEX-CCPR

<u>Étape 1</u>	Recommandation par le CCPR des composés à examiner en priorité, en impliquant le groupe de travail ad hoc sur les priorités
<u>Étape 2</u>	Première évaluation du composé par la réunion mixte FAO/OMS sur les résidus de pesticides ; estimation d'une DJA et de LMR (avant-projet de LMR ou projet de LMR Codex)
<u>Étape 3</u>	Soumission des projets de LMR Codex aux gouvernements pour une première ronde de commentaires
<u>Étape 4</u>	Première discussion au CCPR des projets de LMR à la lumière des commentaires reçus
<u>Étape 5</u>	Soumission à la Commission du Codex Alimentarius des projets de LMR Codex pour examen à la lumière des discussions du CCPR
<u>Étape 6</u>	Soumission aux gouvernements des projets de LMR Codex pour une deuxième ronde de commentaires
<u>Étape 7</u>	Discussion finale au CCPR des projets LMR Codex à la lumière des commentaires reçus
<u>Étape 8</u>	Examen par la CAC en vue de l'adoption de la proposition en tant que LMR Codex (CXL)
<u>Étape 5/8</u>	Le projet de LMR Codex est soumis à la Commission à l'étape 5; comme il ne semble pas y avoir de controverse ni de besoin de nouvelles discussions aux étapes 6 et 7, il est recommandé à la Commission d'omettre ces étapes

Les limites indicatives (GL) n'iront pas au-delà de l'étape 4 de la procédure.

Lindane (048)

Australie

L'Australie soutient l'avancement des LMRE à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection au retrait proposé pour toutes les LMR Codex.

Chlorothalonil (081)

Australie

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA, ARfD de la JMPR ni aux LMR recommandées. Le Canada a récemment réévalué le chlorothalonil. Voir Chlorothalonil – Projet de décision de réévaluation (PRVD2011-04) et Amendement du projet de décision de réévaluation du chlorothalonil (REV2016-06).

Éthéphone (106)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA, ARfD de la JMPR ni aux nouveaux projets de LMR.

Lambda-cyhalothrine (146)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées.

Propiconazole (160)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada soutient les projets de LMR pour les céréales.

Abamectine (177)**Australie**

À l'exception des épinards, pour lesquels la JMPR a identifié un problème d'ingestion aiguë, l'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA et ARfD de la JMPR ni aux LMR recommandées.

Bifenthrine (178)**Australie**

Outre le céleri et les cœurs de laitue pour lesquels la JMPR a identifié un problème d'ingestion aiguë, l'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées.

Penconazole (182)**Canada**

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de DJA et ARfD de la JMPR. Le penconazole n'est pas enregistré au Canada, et aucune LMR n'est spécifiée pour les denrées alimentaires importées.

Fenpropathrine (185)**Australie**

N'est pas enregistré en Australie.

Canada

Le Canada n'a pas d'observations supplémentaires sur le projet de LMR à l'étape 6 pour la fenpropathrine (185) pour les cerises (FS 0013), les pêches (FS 2001) et les fruits à pépins (FP 0009) car le Canada n'a pas de données/informations supplémentaires pertinentes (à savoir, d'autres BPA) qui pourraient permettre à la JMPR d'affiner l'évaluation des risques alimentaires.

Tébuconazole (189)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de LMR.

Imidaclopride (206)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées. Le Canada a récemment établi plusieurs LMR pour l'enregistrement national d'un nouveau produit d'usage final. Voir Imidaclopride – Projet de limite maximale de résidus.

Cyprodinil (207)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada soutient les LMR recommandées pour le colza.

Trifloxystrobine (213)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de LMR.

Difenoconazole (224)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées.

Pyriméthanol (226)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada soutient les projets de LMR pour les baies et n'a pas d'objection aux LMR pour les concombres.

Spirotétramate (234)

Australie

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada soutient les LMR recommandées.

Fluopyrame (243)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de LMR.

Acétamipride (246)**Australie**

À l'exception des fanes de moutarde pour lesquelles la JMPR a identifié un problème d'ingestion aiguë, l'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées.

Flutriafol (248)**Australie**

À l'exception des feuilles de laitue, des fanes de moutarde et des épinards pour lesquels la JMPR a identifié un problème d'ingestion aiguë, l'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA et ARFD de la JMPR ni aux LMR recommandées. Le Canada a récemment enregistré le flutriafol pour un emploi pour les pommes, les raisins, les fraises et le soja et a spécifié diverses LMR pour les produits importés. Voir Flutriafol – Projet de décision d'enregistrement pour informations supplémentaires.

Fluxapyroxade (256)**Australie**

À l'exception des épinards pour lesquels la JMPR a identifié un problème d'ingestion aiguë, l'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées. Le Canada a récemment enregistré le fluxapyroxade pour le traitement des semences pour les grandes cultures de champ et a spécifié de nombreuses LMR pour les denrées alimentaires importées. Voir Fluxapyroxade - Projet de décision d'enregistrement pour informations supplémentaires.

Cyantraniliprole (263)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées. Le Canada a récemment enregistré le cyantraniliprole pour un emploi pour plusieurs cultures et a spécifié les LMR pour diverses denrées alimentaires importées. Voir Cyantraniliprole - Projet de décision d'enregistrement pour informations supplémentaires.

Fenamidone (264)**Australie**

Non enregistré en Australie.

Imazapic (266)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection à la DJA de la JMPR et aux projets de LMR. L'imazapic n'est pas enregistré pour un emploi au Canada, cependant, les LMR ont récemment été spécifiées pour les graines de soja sec et la canne à sucre importés. Voir Imazapic - Projet de limite maximale de résidus pour informations supplémentaires.

Imazapyr (267)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux LMR recommandées.

Acétochlore(280)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA et ARfD de la JMPR et aux nouveaux projets de LMR. L'acétochlore n'est pas actuellement enregistrée au Canada pour un emploi pour les cultures de consommation humaine et animale.

Cyazofamide (281)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de DJA et ARfD de la JMPR et aux LMR recommandées pour le composé parent et le métabolite CCIM.

Flonicamide (282)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection à la DJA de la JMPR et aux LMR recommandées.

Flumioxazine (284)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux DJA et ARfD de la JMPR et aux LMR recommandées.

Flupyradifurone (285)**Canada**

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de DJA et ARfD de la JMPR. Le Canada a récemment enregistré le flupyradifurone pour un emploi pour plusieurs denrées alimentaires et a spécifié diverses LMR pour les denrées importées. Voir Flupyradifurone – Projet de décision d'enregistrement pour informations supplémentaires.

Lufénuron (286)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection aux projets de DJA de la JMPR et aux LMR recommandées. Le lufénuron n'est pas enregistré au Canada, et il n'y existe aucune LMR spécifiée pour les denrées alimentaires importées.

Quinclorac (287)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.

Canada

Le Canada n'a pas d'objection à la DJA de la JMPR pour les canneberges et la rhubarbe.

Épices (acétamipride, cyperméthrine, cyhalothrine, phorate, profénofos, triazophos variés)**Australie**

L'Australie soutient l'avancement des LMR à l'étape 5/8.